

E2S UPPA veut recruter les meilleurs étudiants



Lancée en 2017 par l'UPPA dans le cadre du projet E2S UPPA, l'Académie des Talents vise à attirer et accompagner vers la recherche les élèves de licence 3, master 1 et master 2 les plus prometteurs.

À l'instar d'Harvard, qui a créé dès 1643 le premier fond de bourses d'études accordées sur la base des résultats scolaires, nombre d'universités prestigieuses disposent d'un programme d'aide dédié au recrutement et à la formation des étudiants les plus talentueux. Créée à l'initiative du projet E2S UPPA l'Académie des Talents de l'UPPA partage le même objectif. Les meilleurs étudiants inscrits dans les filières relevant du périmètre scientifique transition énergétique et environnementale sont ainsi désormais éligibles à une allocation annuelle attribuée sur le seul critère de l'excellence académique : 6000 € en licence 3 et 8000 € en master 1 ou 2. Cette aide financière conséquente doit leur permettre de se consacrer pleinement à leurs études jusqu'au doctorat.

Chargée de mission formation au sein d'E2S UPPA, Eliane Sbrugnera souligne les nombreux avantages de cet outil innovant destiné in fine à accroître le potentiel de recherche et la visibilité de l'Université : *« L'Académie des Talents contribue à la fois à retenir nos meilleurs étudiants et à inciter des étudiants brillants issus d'autres universités à nous rejoindre pour parachever leur parcours universitaire, tout en renforçant dans le même temps l'internationalisation de l'UPPA. »*

L'appel à candidatures se déroule en deux temps. Le premier, à l'automne, s'adresse exclusivement aux étudiants étrangers identifiés par les enseignants-chercheurs de l'UPPA grâce au réseau des universités partenaires. Quatre places leur sont réservées dans chacun des quinze masters concernés (chimie et microbiologie pour l'environnement, mathématiques, sciences et génie des matériaux, génie pétrolier, géographie, droit, management, économie...). Le second appel à candidatures, de janvier à avril, s'adresse quant à lui à l'ensemble des étudiants, qu'ils soient inscrits à l'UPPA, dans une université française ou à l'étranger. La sélection s'effectue essentiellement sur la base de leurs résultats académiques. Une lettre de recommandation de leurs enseignants et l'accord du responsable de la licence ou du master de l'UPPA convoité sont en outre indispensables.

Dix-neuf étudiants ont d'ores et déjà bénéficié d'une allocation Académie des Talents en 2017/2018, quarante-six en 2018/2019 et soixante-deux en 2019/2020. À terme, E2S UPPA

ambitionne d'octroyer environ 75 allocations chaque année. Les premiers résultats sont déjà au rendez-vous : près d'un tiers des anciens étudiants de master 2 soutenus par l'Académie préparent aujourd'hui une thèse à l'UPPA. Quels talents !

Tout savoir sur le dépôt de candidature [ici](#)

Contacts :  aap@e2s-uppa.eu